

Programme de la session 2026 :

Lettres

Les épreuves ont pour référence les programmes de français du lycée professionnel (CAP et baccalauréat professionnel).

Pour l'épreuve orale d'admission, les textes proposés à l'étude des candidats seront extraits des six œuvres suivantes :

- Pierre de Ronsard, Second livre des Sonnets pour Hélène
- Jean Racine, Phèdre
- Antoine Prévost, Manon Lescaut
- Charles Baudelaire, Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose
- Albert Camus, Caligula
- Leïla Slimani, Le parfum des fleurs la nuit

N.B. Lors de l'épreuve orale d'admission, les candidats auront à leur disposition les éditions suivantes :

- Pierre de Ronsard, *Les Amours et autres poèmes*, édition de François Roudaut, Le Livre de Poche.
- Jean Racine, *Phèdre*, Collection Folio classique (n°3379), Gallimard.
- Antoine Prévost, *Histoire du chevalier des Grieux et de Manon Lescaut*, édition de Jean M. Goulemot, Le Livre de Poche.
- Charles Baudelaire, *Le Spleen de Paris. Petits poèmes en prose*, Collection nrf, Poésie/Gallimard.
- Albert Camus, *Caligula* suivi de *Le Malentendu*, Collection Folio (n°64), Gallimard.
- Leïla Slimani, *Le Parfum des fleurs la nuit*, Collection Folio (n°7073), Gallimard.

Histoire

- Les révolutions dans l'espace atlantique : Amérique, France, Saint Domingue (1775-1804)
- L'Empire colonial français en Afrique : métropole et colonies, sociétés coloniales, de la conférence de Berlin (1884-1885) aux Accords d'Évian de 1962

Géographie

- Métropoles et métropolisation en France
- Environnements : approches géographiques

Programme de la session 2027

Lettres

Le programme sera communiqué dans le courant de l'année 2026.

Histoire-Géographie

Histoire

- L'expansion du monde connu (XVe-XVIII^e siècle) (question nouvelle)
- L'Empire colonial français en Afrique : métropole et colonies, sociétés coloniales, de la conférence de Berlin (1884-1885) aux Accords d'Évian de 1962

Géographie

- Environnements : approches géographiques
- Le Pacifique (question nouvelle)

Note de cadrage pour la nouvelle question de géographie au programme de la session 2027

- L'expansion du monde connu (XVe-XVIII^e siècle)

La question « l'expansion du monde connu » invite les candidats à étudier le processus qui a conduit à des bouleversements de la connaissance et de l'organisation du monde au point que le XV^e peut être envisagé comme « le temps de l'invention du monde » (Boucheron, *Histoire du monde au XV^e siècle*, 2009). On assiste à un bouleversement de la connaissance et à la découverte du Nouveau Monde¹. Celle-ci est notamment marquée par la publication en 1628 de *The World Encompassed by Sir Francis Drake*, qui raconte le voyage de circumnavigation réalisé entre 1577 et 1580, qui a marqué en quelque sorte la fin des grandes expéditions de découverte qui ont modifié la manière d'aborder la surface du globe. La connaissance de l'ensemble du monde s'est poursuivie avec les grandes expéditions vers l'océan Pacifique, qui ont approfondi la mise en relation des différentes parties du monde. Et si l'Atlantique est devenu un « lac européen ; ailleurs, les vaisseaux, les négociants, les militaires européens doivent composer avec nombre de puissances locales » (Grataloup, *L'invention des continents*, 2010, p. 135)

Le « Nouveau Monde » est bouleversé (Gruzinski, *Conversation avec un métis de la Nouvelle-Espagne*, 2021), qu'il s'agisse de la colonisation qui se met en place, du choc épidémiologique qui décime les populations présentes ou des nouvelles conditions de sa mise en valeur avec l'appel aux esclaves originaires d'Afrique et au commerce de ceux-ci (les traites).

L'économie européenne, notamment celles de l'Espagne, du Portugal, mais aussi de France, de la Grande-Bretagne ou des Pays-Bas, est bouleversée par l'intensification des échanges avec le Nouveau Monde qui s'accentuent de la part des autres parties du globe (épices, du sucre, des fourrures, des minéraux ou encore de la porcelaine...). Cela a des conséquences notables sur les ports, les villes et les sociétés de la façade atlantique européenne et au-delà dans les arrière-pays (avec l'évolution des pratiques alimentaires, comme l'introduction de la pomme de terre). C'est aussi l'émergence des grandes compagnies de commerce et l'affirmation des comptoirs et des rivalités en Asie (Subrahmanyam, Gruzinski & Capelle, *L'empire portugais d'Asie : 1500-1700*, 2017).

Parallèlement, les mobilités des hommes et des femmes comme des institutions (missionnaires, marchands, bureaucrates) s'accroissent.

¹ Si l'archéologie a montré que les Vikings ont été présents à l'Anse aux Meadows (Terre neuve), il n'y a pas alors une connaissance formalisée et diffusée de cette découverte.

Mais les Empires européens ne représentent que l'une des « quatre parties du monde », selon l'expression du XVII^e de l'imprimeur cosmographe Heinrich Martin (Gruzinski, *Les quatre parties du monde. Histoire d'une mondialisation*, 2004). Cette contraction du temps et de l'espace ouvre une ère d'interdépendance par les échanges et à la connaissance réciproque de mondes qui peuvent prendre des formes variées selon les empires concernés sans systématiser la logique de colonisation comme en Asie.

La question invite les candidats à étudier les marques, les acteurs et les conséquences de cette mise en relation du monde qui est intervenue au cours de la période considérée.

Cette question est traitée de manière explicite dans le thème 1 d'histoire de la classe de seconde professionnelle dont le libellé est identique.

-

Le Pacifique

Cette question invite les candidats à renverser leurs points de vue et leur représentation du monde et à considérer l'espace pacifique à l'aune des propos de l'écrivain et anthropologue tongien Epeli Hau'Ofa, non pas comme des mers lointaines et des îles isolées, mais comme une mer d'îles - et de littoraux - en relation les uns avec les autres, formant un vaste réseau de territoires et de peuples partageant des cultures et/ou des enjeux communs (Epeli Hau'Ofa, 1993).

De quel Pacifique parle-t-on ?

Le Pacifique désigne d'abord la principale subdivision de l'océan mondial (voir projection de Spilhaus, 1942), traditionnellement délimitée par les continents asiatique et américain, le détroit de Béring au nord et le 60^e parallèle au sud (limite de l'océan Austral). Cette immense étendue marine couvre près d'un tiers du globe, avec une superficie supérieure à celle de l'ensemble des terres émergées. Cet océan sépare et relie à la fois trois continents – Asie, Amériques et Océanie – et surtout des îles, des archipels et des littoraux souvent très éloignés les uns des autres. Cependant, si la superficie et les distances rendent difficile l'appréhension de l'espace pacifique dans son ensemble, celui-ci correspond bien à l'une des grandes régions mondiales : une région organisée et animée par des interactions nombreuses, diverses et anciennes entre les espaces, les territoires et les sociétés des îles et des rives de l'océan Pacifique. La question ne peut donc être réduite au seul océan qui lui donne son nom ; en revanche, la dimension maritime est centrale : elle révèle la cohérence de cet ensemble géographique et est présente dans de nombreuses problématiques – géohistoriques, géopolitiques, géostratégiques, géoculturelles, géoéconomiques et géoenvironnementales – du sujet.

La délimitation retenue considère l'ensemble des sociétés et des territoires insulaires et archipélagiques d'Océanie, cinquième partie du monde inventée par les géographes français du XIX^e siècle, et concept européocentré et parfois considéré comme un peu désuet (C. Laux, 2011). Cependant, elle s'émancipe des météo-géographies océaniques ou continentales, pour s'ouvrir aux États des façades maritimes de l'Asie et de l'Amérique, exclusivement abordées dans le cadre de leur rapport au Pacifique. Par exemple, la première puissance mondiale, les Etats-Unis d'Amérique, est insérée dans le sujet à partir de ses territoires insulaires (Aléoutiennes, Hawaï, Guam...), mais également de sa stratégie militaire dans la région, de sa projection de puissance, de ses alliances régionales, de ses échanges économiques et culturels dans le Pacifique, des enjeux environnementaux, des imaginaires qui concernent le Pacifique (identité, lieux de mémoire, tourisme, altérité...). Dans la décennie 1980, les géographes français Benoît Antheaume et Joël Bonnemaison évoquaient déjà le nécessaire dépassement de la seule dimension océanique, en présentant le Pacifique comme un espace gigogne, en partant d'un immense bassin pacifique, englobant les deux principales puissances mondiales, échelle de référence pour la mondialisation et les enjeux géostratégiques, puis l'Asie-Pacifique, qui correspond à l'élargissement contemporain des horizons asiatiques, et l'Océanie, espace géopolitique et de coopération régionale, et enfin le Pacifique insulaire, centré sur des problématiques spécifiques. La notion de *Pacific Rim* utilisée en géographie humaine anglophone (Johnston et al.) pour désigner l'ensemble des territoires riverains du Pacifique, ainsi que certaines îles océaniques, associés par leurs échanges économiques et par les enjeux géopolitiques, peut aussi aider à cerner cet espace. Cela

nécessite d'identifier les territoires littoraux (villes portuaires, régions urbaines littorales, façades maritimes, espaces touristiques, etc.) continentaux ou insulaires, qui constituent des centres d'impulsion ou des périphéries diversement intégrées d'un système spatial pacifique, lui-même organisé en sous-systèmes régionaux appuyés, par exemple, sur certaines mers bordières. Ainsi, la question amène à s'intéresser au Japon, dans ses relations et échanges à la fois transpacifiques en direction de l'est (Amériques) ou du sud (Océanie), mais également à l'échelle de la mer de Chine orientale ou de la mer Jaune. L'étude des mers bordières de l'océan Pacifique ne doit pas être systématique, car leur poids en termes de peuplement, de développement, de dynamisme économique et d'enjeux environnementaux ou géopolitiques varient ; et leur importance pour penser l'objet géographique « Pacifique » varie également. Cependant, certaines sont essentielles pour comprendre les relations entre les rives est et ouest du Pacifique, le rôle de l'ensemble Pacifique à l'échelle mondiale ou encore pour donner à voir l'organisation différenciée et hiérarchisée d'un espace Pacifique. Si la notion d'Indopacifique occupe une place croissante dans les stratégies des États qui possèdent des intérêts dans les océans Indien et Pacifique, elle n'est pas insérée dans le sujet proposé.

Enfin, pour penser « tout » le Pacifique, il faut aussi pouvoir se placer du point de vue des États et peuples qui le constituent et saisir la vision qu'ils ont de leur propre monde, souvent à distance des perspectives européennes. Cela nécessite notamment de maîtriser le concept d'îlité (tel qu'il a pu être développé par J. Bonnemaison), et ne pas associer *a priori* l'insularité à l'isolement ou à la fermeture. Les candidats sont invités à appliquer cet effort de décentrement pour envisager également les autres États continentaux ou archipelagiques à dimension et/ou ouverture pacifique (Canada, Mexique, Pérou, Chili, Russie, Japon, Chine, Philippines, France ou encore Indonésie).

Le Pacifique entre Washington et Pékin

Le Pacifique est un espace d'expression de la compétition entre les deux premières puissances mondiales et du bouleversement actuel des rapports de force et des alliances, ce qui exige de savoir mobiliser des grilles de lecture géopolitique et géostratégique. Par-delà les revendications territoriales et les pressions dans son voisinage maritime immédiat, en particulier en mer de Chine orientale et méridionale, Pékin cherche à s'affirmer comme la grande puissance d'une des rives du Pacifique, entraînant un changement structurel majeur. Se dessinent de nouveaux rapports de force commerciaux, dans un Pacifique désormais installé au cœur de la mondialisation, notamment par la maritimisation de l'économie ou même les câbles sous-marins (Hamel). La Chine est devenue le principal partenaire commercial de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, et est incontournable pour une majorité des États insulaires qui restent en marge du commerce mondial. Face à ces ambitions dans un océan considéré auparavant comme un « lac américain », Washington renforce sa stratégie de « pivot américain vers l'Asie », par un rééquilibrage vers le Pacifique, un désengagement au Moyen-Orient et plus récemment en Europe, et de perspectives renouvelées vis-à-vis de la Russie. La première puissance mondiale s'appuie sur la flotte du Pacifique (3e et 7e flotte, soit près des 2/3 de forces navales états-unies), et sur certains territoires stratégiques comme Guam ou Hawaï.

Les stratégies pacifiques des puissances régionales, souvent alliés dépendants mais indispensables pour les Etats-Unis (par exemple Japon, Corée du Sud ou Taiwan), sont tout aussi importantes à considérer dans cette approche. L'Australie, la Nouvelle Zélande ou la France montrent également des inquiétudes face aux incertitudes sur le soutien américain et l'expansion chinoise sur de nombreux fronts, économique, diplomatique et sécuritaire (F. Argounès). Les deux puissances océaniennes, un temps gendarmes du Pacifique sud, inscrivent désormais leur politique régionale dans cette perspective et dans une lutte d'influence avec la Chine et d'autres acteurs émergents (jusqu'à Taïwan, Cuba et l'Azerbaïdjan). En effet, les quatorze États du Pacifique insulaire – Papouasie Nouvelle Guinée, Fidji, Palau, Tonga, Tuvalu, Samoa, Vanuatu, Micronésie, Kiribati, Nauru, îles Marshall, îles Salomon, îles Cook et Niue –, auparavant en marge des enjeux géopolitiques et stratégiques, sont depuis deux décennies l'objet de très nombreuses attentions des grandes puissances, y compris au regard de la composante numérique (A. Cattaruzza, K. Limmonier) ou environnementale de leur stratégie diplomatique.

Après des décennies favorables à différents projets de coopération et/ou d'intégration régionale, le contexte est désormais très différent. Le foisonnement des différentes structures est au miroir de l'immensité du Pacifique, des intérêts à la fois communs et divergents existants, et de l'importance stratégique du libre-échange et des accords commerciaux (APEC, ASEAN + 3, l'ASEAN + 6, TPP ou encore RCEP entrée en vigueur en 2022). Un régionalisme océanien existe également (CPS, FIP), complété par un sous-régionalisme correspondant aux divisions traditionnelles de la région (Groupe fer de lance mélanésien, Groupe des dirigeants polynésiens, Forum des îles micronésiennes). Enfin, d'autres initiatives réunissent les acteurs insulaires, comme l'Alliance des Petits États insulaires (AOSIS), pour la défense des intérêts des États parfois considérés comme particulièrement vulnérables face aux changements climatiques (Duvat).

Un monde en mutation et en transition

S'il n'est pas attendu une connaissance précise de tous les territoires ou une suite de monographies nationales, la maîtrise des grandes problématiques de cet ensemble régional et des dynamiques qui leur sont liées est fondamentale. La diversité de cet ensemble géographique du Pacifique, et les importantes disparités entre les territoires et les sociétés, devront être abordées, et ce, à différentes échelles et sous différents angles, par exemple entre Pacifique nord et Pacifique Sud, entre Australie et Nouvelle-Zélande d'un côté et leurs voisins en développement de l'autre, ou encore entre métropoles et dépendances (par exemple entre l'Équateur et les Galapagos). Une réflexion assez large est attendue sur les milieux insulaires et littoraux, les changements environnementaux (climat, biodiversité), les risques (naturels et technologiques) et la vulnérabilité ; mais aussi sur le peuplement et ses dynamiques, et sur la question particulière des minorités et des migrations (de l'autochtone aborigène ou maorie à l'immigration asiatique et océanienne en passant par la traite, ou *blackbirding*). La question permet également de traiter des transports et des mobilités, des systèmes productifs (M. Kowasch), en particulier lorsque ces derniers se démarquent par leur singularité (extraction minière, agriculture d'exportation, industrie de pointe, paradis fiscal, tourisme). Les processus de littoralisation et de métropolisation à l'œuvre sur les différentes rives, continentales ou insulaires, devront être maîtrisés. Les imaginaires géographiques et plus largement la géographie culturelle ont toute leur place dans ce sujet. Ainsi, si le tourisme est devenu une activité incontournable pour les îles du Pacifique (C. Blondy), elles représentent moins d'un millième du tourisme international, mais celui-ci leur doit beaucoup en termes d'imaginaires et de pratiques : surf, cocotier, *hula girl*, pareo, collier de fleurs, bronzage, etc. (Gay). Des références littéraires, picturales, cinématographiques ou muséales sont bienvenues. On peut penser au *Voyage autour du monde* de Bougainville et pourquoi pas au *Supplément au voyage de Bougainville* de Diderot; au roman de William Golding *Sa Majesté des Mouches* (1954); à des tableaux et écrits de Paul Gauguin et plus tard ceux d'Henri Matisse; aux deux films de Clint Eastwood sortis en 2007, *Mémoires de nos pères* et *Lettres d'Iwo Jima*, qui tentent de faire valoir deux points de vue sur la bataille d'Iwo Jima (1945); et plus récemment à *Pacificion : tourments sur les îles* d'Albert Serra (2022). Les collections des musées s'inscrivent également dans cette géographie culturelle et certaines expositions ont participé à de nouveaux regards sur ces territoires. Pour en faire bon usage, il est toutefois nécessaire de comprendre ce qu'est l'exotisme et ce qu'il implique (J-F Staszack, A. Bensa).

Les îles et archipels occupent une place privilégiée dans l'étude cette question sur le Pacifique, notamment les « petites nations » de ce que l'on nomme le Pacifique insulaire. Il s'agit de s'interroger sur les modèles de développement de ces territoires marqués par la distance et parfois l'isolement, sur leurs mutations et adaptations (notamment en matière de souveraineté) et sur les limites et les conflits socio-environnementaux qui en résultent. Certains États composés d'îles basses comme le Tuvalu ou Kiribati sont devenus emblématiques du changement climatique et de ses conséquences (V. Duvat-Magnan) ; la question de l'adaptation, de l'effondrement démographique ou parfois des réfugiés climatiques y est désormais prégnante. La tension entre exploitation et protection des ressources naturelles est également très présente dans le Pacifique insulaire, et au-delà.

Les eaux du Pacifique (ZEE et haute mer) constituent un exemple des défis contemporains, sur le plan géopolitique bien sûr (au sujet des frontières, du contrôle et de la sécurité, ou encore de la gouvernance de ces espaces), mais aussi relativement à l'environnement planétaire. L'extraction offshore de nodules polymétalliques ou de cobalt, la pollution plastique, la pollution radioactive, la pêche à la baleine, la surpêche

Concours externe du CAPLP et CAER - CAPLP

Section lettres – histoire et géographie

Programmes de la session 2026

sont autant d'entrées possibles pour étudier ces défis qui sont souvent médiatisés et connus d'une opinion publique mondiale.

Le Pacifique, un sujet de géographie du territoire français

Sans en faire un objet en soi, la connaissance particulière des territoires français du Pacifique, Nouvelle-Calédonie, Polynésie française et Wallis-et-Futuna, est attendue. Ces trois territoires présentent une diversité de statuts et de capacités législatives, depuis les compétences étendues du congrès de Nouvelle-Calédonie jusqu'aux prérogatives et à l'autorité des rois coutumiers de Wallis-et-Futuna reconnues par la République, en passant par l'autonomie et les compétences de droit commun de la Polynésie française (J-C Gay). Ils sont marqués par l'histoire impériale et coloniale française, par une très grande distance avec la « France hexagonale » et une proximité géographique et culturelle avec les îles et archipels mélanésiens ou polynésiens. Les relations de ces territoires avec la « Métropole » s'inscrivent dans le sujet, sans négliger les tensions et les conflits qui ont pu par exemple entraîner des violences en Nouvelle-Calédonie en 2024, ni les relations économiques et politiques avec Paris. Il s'agit également de comprendre leur insertion dans la région, dans le cadre de la politique de voisinage, de stratégies d'intégration régionale ou d'influence étrangère. L'étude de ces sociétés et territoires dits ultramarins sous différents angles (démographiques, sociétaux, économiques, environnementaux, politiques) offre de réelles opportunités aux candidats de mieux connaître les outremer et de mieux saisir la dimension « pacifique » d'acteurs publics français à diverses échelles.

Le Pacifique, une présence de plus en plus visible dans les thématiques des programmes scolaires du lycée professionnel

Si le Pacifique n'est pas abordé comme un espace régional en tant que tel dans les programmes, il peut être étudié à partir de l'ensemble des thématiques géographiques et des notions qui sous-tendent les programmes d'enseignement (mobilité, révolution des transports, câbles sous-marins, ressources, habiter, développement durable, risque, risque climatique, prévention, collectivités territoriales, objectifs de développement durable, échanges internationaux...) et offre la possibilité d'ouvrir à des exemples ultramarins souvent sous-représentés, comme la Polynésie française, la Nouvelle-Calédonie ou Wallis-et-Futuna. Les candidats au CAPLP et au CAFEP-CALPLP lettres-histoire-géographie sont invités à connaître, comprendre et analyser les programmes du lycée professionnel et de la 3^e prépa-métiers sous l'angle des articulations entre l'espace régional du Pacifique et les notions et problématiques qu'ils portent, notamment à travers des exemples menés à différentes échelles. Cela peut être principalement le cas dans les thèmes de géographie des classes de seconde et de première et de CAP, dans une certaine mesure dans les thèmes 2 et 3 de géographie de la troisième prépa-métiers et dans le thème 1 de géographie de la classe de terminale.